

Si ça me chante !

www.sicamechante.com

0143409954

Salut à tous ... et aux autres aussi



La voici, la voilà ... la **Bafouille - Chant Prénatal !...** Ta taaaaa !
Comme vous le savez, *Si ça me chante* anime des cours de chant pour les adultes amateurs et des chorales en entreprises, évoqués dans une Bafouille biannuelle. Or, il n'a pas échappé à ma grande clairvoyance que certains chefs d'entreprises ~~s'en foutaient grave du chant prénatal~~ ... euh ... affichaient un léger manque d'intérêt pour le chant prénatal.

C'est pourquoi vous assistez ce jour à la naissance d'une Bafouille spécialisée sur le chant prénatal, que seuls quelques privilégiés recevront, deux fois par an.

Vous pouvez donc ~~vous la péter grave~~ vous enorgueillir comme il se doit : vous faites partie des élus. Youpi.

Article de presse

Si vous vous interrogez sur **ce qu'est le chant prénatal, son utilité à l'accouchement, son impact social, la différence avec un cours de chant, etc.**, *Si ça me chante* vous répond dans un article de presse paru le mois dernier dans le journal de l'Association Française des Professeurs de Chant. Il fait suite à une conférence donnée sur le sujet à leur congrès annuel de 2012.



Vous pouvez : - nous demander l'article par mail,
- le télécharger en « copiant-collant » le lien <http://www.sicamechante.com/article-sur-le-chant-prenatal.pdf>
- ou encore sur notre site www.sicamechante.com
rubriques Chant prénatal / Et en plus / Articles de presse .

Formation « Enseigner le chant prénatal »

En 2014 comme chaque année, *Si ça me chante* dispensera la formation *Enseigner le chant prénatal* dans 4 régions différentes :

- **Marseille** : du lundi 24 février au samedi 1 mars 2014.
- **Hautrage, en Belgique** : du lundi 14 au samedi 19 avril 2014.
- **Angers (Avrillé)** : au cours de l'été 2014. Dates à définir.
- **Rennes** : au cours de l'été 2014. Dates à définir.

D'une durée de 5 jours, **cette formation accueille toute personne intéressée**, quels que soient son expérience de la maternité et de l'enseignement, et son niveau en chant ou en musique.

Programme, questions fréquentes et tarifs sont disponibles sur le www.sicamechante.com et les dossiers d'inscriptions sont à demander à virginie.bouffart@sicamechante.com



Attention : **les inscriptions ont commencé. Qu'on se le dise !!!**

Vite !!!! Il reste 2 places pour se former en Ile-de-France début novembre....



Suite à des annulations de dernières minutes, il reste deux places pour suivre la formation à Aulnay-Sous-Bois (à 10 km de Paris) les 9, 10, 11 novembre (**oui : dans quelques jours !!!!!**) et 7 et 8 décembre 2013.

Signalons que la formation ne sera pas reprogrammée en Ile-de-France avant fin 2015 et que son règlement peut être étalé sur un an.

Aussi, si cela peut vous intéresser, contactez-nous TRÈS vite.... avant qu'on crie « adjudé-vendu ! »



Si vous pratiquez FACEBOOK

Pour être informé de nos recherches et réflexions autour du chant prénatal, rejoignez les 1 199 lecteurs de la page **Chant Prénatal Si Ca Me Chante** (avec les majuscules et l'accent, s'i-ou-plait!...)

PROTÉGEZ VOTRE LIBERTÉ de PENSÉE

Le chant prénatal est un pratique à-politique et adaptée à tous les accouchements, y compris très médicalisés. C'est donc à titre totalement personnel que j'évoquerai ici un mouvement social en cours :

En France, les sages-femmes libérales ne peuvent pas contracter d'assurance pour accompagner un accouchement à domicile (« AAD »). Cela les empêche de le pratiquer.

Même si cela nous semble étrange, l'AAD est une pratique courante chez nos voisins européens, car cela coûte moins cher à la Sécurité Sociale qu'une hospitalisation, sans mettre personne en danger : les sages-femmes sont des personnes très responsables, qui n'acceptent de le pratiquer qu'en toute sécurité pour la mère et l'enfant.

Pour ma part, je tiens surtout à souligner qu'en diminuant la diversité des modes d'accouchements et des soins proposés aux femmes enceintes, **on s'attaque aux libertés individuelles des françaises.**

Et ça, c'est dangereux pour tout le monde, hommes et femmes réunis.

Alors bougeons-nous, les amis, bougeons-nous :

- signons la pétition pour qu'elles puissent être assurées sur le [change.org](http://www.change.org)

(<http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/d%C3%A9fendons-notre-droit-%C3%A0-accoucher-%C3%A0-domicile-avec-une-sage-femme>)

- transmettons l'info, par exemple via cette petite vidéo de youtube, qui explique très clairement la situation, en dessins : « [Soutien à l'accouchement à domicile](#) » - 4 min

- et si nous le pouvons, allons défiler pour les sages-femmes, en chantant à tue-tête un texte écrit par ma pomme. Le texte et le modèle audio sont disponibles sur le www.sicamechante.com rubrique « chant prénatal »

Et puisque c'est Halloween, permettez-moi de vous rappeler qu'à une époque pas si lointaine que ça, les « sorcières » condamnées au bucher étaient parfois tout simplement des sages-femmes un peu trop indépendantes au goût des notables du coin...

Alors pour protéger la liberté de pensée en France, protégeons les sages-femmes.

Bon Halloween quand même ! ☺

Virginie BOUFFART

Professeur de chant, chef de chœur,
et formatrice en chant prénatal.

01. 43. 40. 99. 54

virginie.bouffart@sicamechante.com

www.sicamechante.com

